

vaiant au rang de *Membre titulaire*. Il fut élu Vice-Président pour les années 1884 et 1885; enfin, il arriva pour l'année 1890 au suprême honneur de la présidence. Un grand nombre de sociétés savantes du pays et de l'étranger avaient inscrit son nom sur leurs listes d'honneur, et le Gouvernement du Roi l'avait créé Chevalier, puis Officier de l'Ordre national.

Inclinons-nous, messieurs, avec respect devant les restes mortels de ce bon vieillard, qui consacra son intelligence et son énergie à la science bienfaisante dont l'homme endolori réclame l'assistance comme un bienfait du ciel; pendant de longues années il eut le courage de la pratiquer; il eut même l'honneur de l'enseigner à des générations nouvelles qui ne l'ont pas oublié; avec les succès de la pratique et l'entraînement du professorat, il connut les faveurs académiques et royales; l'estime et la reconnaissance de beaucoup le suivirent dans sa retraite et dans sa vieillesse.

Au nom de l'Académie, j'adresse avec douleur le dernier salut à ce vétéran de notre Compagnie, couronné par l'âge, par la science et par la bonté.

M. E. Masoin. — En ces derniers temps une fatalité inouïe pèse sur notre Académie royale de médecine; à peine avons-nous scellé la tombe d'un membre de notre Compagnie, un autre sépulcre s'ouvre et nous appelle; en moins de trois mois voici le quatrième de nos Membres titulaires (quatre sur quarante) à qui je dois rendre le suprême et triste hommage; nous vivons et nous travaillons dans une atmosphère de deuil et de tristesse, et nous ne trouvons plus le temps d'exhaler ainsi qu'il conviendrait la plainte qui monte de notre cœur à nos lèvres dans les tristes journées que nous traversons.

Assurément, le noble vieillard qui gît là, inanimé, devant nous a parcouru une carrière longue et brillante, presque autant qu'il est permis aux espérances humaines de le désirer; mais nous étions comme habitués à le voir dans sa vieillesse si aimable et si digne tout ensemble et, grâce aux illusions de l'amitié, nous accordions à sa personne quelque chose de la durée qui, en réalité, n'appartenait qu'à ses œuvres.

Ses œuvres, ou plutôt son œuvre, se résument, en quelques

mots comme la gloire des plus grands hommes peut tenir en deux lignes.

En 1850, un jeune médecin qui venait de terminer brillamment ses études à l'Université de Louvain, rentrait dans la ville de Hasselt qui avait été son berceau et celui de ses pères. Frappé de voir les ravages qui désolent sa ville natale dans une des sources les plus vives de la prospérité publique, il réfléchit, il observe, il expérimente, et bientôt, par un coup de maître, il découvre le remède scientifique, tellement que dès 1853, une manifestation grandiose de la reconnaissance publique s'organise autour de lui, de ce médecin âgé de 31 ans.

Mais ce n'était pas un coup de hasard heureux, car, ainsi qu'il l'a raconté lui-même, il avait mûrement réfléchi et longuement observé dès sa jeunesse et sous le toit paternel. Ce n'était pas non plus une affaire purement commerciale; loin de là, c'était un fait scientifique de la plus haute importance, car dans cette découverte repose le principe même des théories les plus larges et les plus fécondes, tellement qu'on a pu dire avec vérité qu'il fut le précurseur du génie le plus bienfaisant des temps modernes, de l'immortel Pasteur; en effet, notre éminent Collègue conçut et réalisa l'idée de soustraire artificiellement l'organisme animal aux atteintes morbides, afin de ne pas l'exposer aux hasards redoutables d'une invasion fatale, afin de l'*immuniser*, en un mot, par une vaccination spéciale; pour cela, il imagina de pratiquer des inoculations préventives (inoculations willemsiennes) qui ressemblent à la vaccination ordinaire de Jenner, avec cette différence qu'il employait les produits morbides de la maladie elle-même, les exsudats versés dans les poumons par la pleuro-pneumonie exsudative, et ainsi notre Collègue se place évidemment entre Jenner et Pasteur.

Mais ici je dois laisser la parole à des personnages plus compétents que moi en ces matières.

« Vous avez été le premier, lui disait solennellement mon honorable Collègue M. Degive, vous avez été le premier qui ait formulé d'une manière explicite et précise l'hypothèse géniale qu'une affection contagieuse est le résultat de la pénétration et de la prolifération dans l'économie de microgermes d'une espèce déterminée. »

Voici maintenant ce que disait M. le docteur et professeur Arloing, de Lyon, dont la haute valeur est si bien établie dans les sciences médicales :

« Mon cher Maître, votre découverte a bien définitivement acquis son droit de cité dans la science. Nous disons couramment, aujourd'hui, l'inoculation willemsienne, comme nous disons, en physiologie et en neurologie, la dégénérescence wallérienne, preuve qu'elle est rangée désormais dans le patrimoine scientifique de tous les peuples. »

Arrivent ensuite les voisins du Nord, qui, après ceux du Midi, rendent un éclatant hommage à notre éminent Collègue. Écoutez comment s'exprime M. le professeur Thomassen, d'Utrecht, dans un style débordant de lyrisme :

« Dieu merci, la doctrine de M. Willems s'est montrée puissante, car non seulement elle s'est maintenue debout, mais elle s'est même élevée sur un piédestal, couvrant de gloire son inventeur que nous voyons au milieu de nous le front ceint de lauriers et portant aujourd'hui, pour prix de ses travaux, la palme de la victoire. »

Ces témoignages autorisés nous reportent, vous l'entendez bien, à la manifestation splendide qui nous réunissait ici autour de lui le 14 octobre 1900. Et comment ne pas s'y reporter, car elle domine encore toutes les mémoires. Oui, par la pensée, je revois encore la Ville tout entière debout et en fête pour honorer son fils illustre, son bienfaiteur insigne ; des notables de la science étaient arrivés, même de loin ; des adresses de sympathie affluaient de toutes parts ; j'entends encore les acclamations publiques dans une séance émouvante tenue à l'Hôtel de ville même où l'un de ses aïeux avait exercé les fonctions de chef de la commune ; je vois encore l'enthousiasme qui coulait pour ainsi dire à pleins bords, dans un banquet inoubliable ; j'entends encore aujourd'hui l'éloquence vibrante du premier magistrat de la cité, l'honorable M. Portmans, quand il disait :

« Jadis on ne reconnaissait le mérite des hommes supérieurs qu'après leur mort ; plus justes à leur égard, nous les couvrons de lauriers pendant leur vie. »

Hélas ! cher et vénéré Collègue, aujourd'hui les cyprès ont remplacé les lauriers, et si ma voix vous arrive encore, ce n'est que par delà les rivages mystérieux de la mort qui nous a séparés.

Mais ce n'est pas seulement le mérite scientifique que nous pouvons louer en lui ; la puissance de ses facultés s'étendait bien au delà du domaine médical, car elle comprenait encore l'agriculture, les finances, l'administration en général, où il remplissait d'importantes fonctions. Puis que dire de l'homme privé, de l'époux et du père, du confrère et ami ? Mais à vous en parler, j'abuserais de votre patience en ce moment lugubre, et tout cela déchire le cœur. Il suffira de rappeler que les qualités de son caractère s'élevaient à la hauteur de son intelligence, et que s'il a connu des adversaires sur le terrain scientifique, il n'a jamais senti les épines de l'inimitié sur aucun terrain, je pense ; sa bonté parfaite et sereine, son honneur sans tache l'établissaient au-dessus de toutes les animosités possibles ; il représentait l'intelligence qui élève au-dessus des foules vulgaires, avec la dignité qui impose le respect ; il pratiquait vaillamment, et il a pratiqué jusqu'au terme de sa longue carrière le travail qui ennoblit l'existence, avec la sagesse qui la conserve et qui la prolonge.

En retour de tous ces mérites, les honneurs et les récompenses affluèrent vers lui : il fut élevé, lui médecin de province, par la faveur, — que dis-je ? — par la justice royale jusqu'au grade de Commandeur dans l'Ordre national ; en 1865, l'Académie lui ouvrit ses portes, lui décernant le titre de *Correspondant*, et en 1881 l'éleva au rang de *Membre titulaire* ; Vice-Président pendant les exercices 1893 et 1894, il occupa le fauteuil de la présidence pendant l'année 1897 avec la courtoisie et l'intelligence qui lui étaient coutumières. De nombreuses sociétés savantes du pays et de l'étranger lui décernèrent des palmes avec des titres honorables, et de multiples décorations, octroyées cette fois-ci en connaissance de cause par des Gouvernements étrangers, étaient venues orner sa poitrine. Dans certaines expéditions lointaines aux pays méridionaux, il fut le héros de l'enthousiasme expansif des foules et reçut, pour ainsi dire, les honneurs du triomphe. Sans doute, il eut à soutenir des luttes ardentes suscitées par la routine, par le sophisme, par la jalousie ; sans doute, il éprouva souvent les amertumes inséparables de tels combats au service de l'idée qui avait illuminé son esprit dès les jours radieux de sa jeunesse et qui devait glorifier son nom.

Mais avec une persévérance admirable, avec la ténacité de sa race, il sut lutter pour défendre le fruit de son intelligence; comme une mère lutterait pour défendre le fruit de ses entrailles; bref, comme l'a dit je ne sais plus quel poète ou écrivain : « Il y eut des larmes dans le berceau de l'idée, mais l'idée est immortelle. » Enfin, l'heure de la justice sonna : les expériences décisives instituées à Pouilly-le-Fort en 1876 furent pour lui un véritable triomphe, et la manifestation du 14 octobre 1900 devint une espèce d'apothéose qui couronna sa noble carrière. A cette heure tardive, l'illustre vieillard put savourer enfin la gloire du succès et les ivresses de la renommée.

La journée présente, si triste qu'elle paraisse tout d'abord à nos cœurs affligés, doit être le pendant de celle où la ville joyeuse et les amis empressés fêtaient l'homme de science et l'homme de bien; oui, messieurs, malgré notre douleur, qu'elle soit encore comme une journée de triomphe décerné à ce savant illustre, à ce citoyen d'élite, et c'est ainsi, en lui prodiguant tous les honneurs des funérailles, que nous allons le conduire à sa dernière demeure pour qu'il y repose en paix, lui, le travailleur infatigable qui ne s'est jamais reposé jusqu'ici. *Quiescat, qui nunquam quievit.*

Et maintenant, au moment où nous allons l'emporter de cette maison désolée dont il fut la force et l'honneur, à côté de son épouse dévouée, la mère de ses enfants, laissez-moi dégager de cette vie si longue et si belle une dernière leçon : que les générations nouvelles, que tous les travailleurs de la science, que les jeunes médecins viennent apprendre ici, par ce noble exemple, comment on peut encore aujourd'hui s'élever dans l'estime des hommes par le travail et par l'intelligence; que tous viennent entendre une voix qui semble sortir de la tombe entr'ouverte pour nous enseigner que l'honnêteté et la dignité savent encore aujourd'hui conquérir les honneurs et le succès en imposant à tous un affectueux respect.

Cher ami, illustre Collègue, c'est dans le sentiment d'une douleur profonde que je m'incline devant votre dépouille inanimée, et que je vous adresse, au nom de l'Académie de médecine, un suprême adieu.

II. — DÉPÔT D'UNE PROPOSITION.

M. Rommelaere. — Messieurs, je pense qu'il y a lieu pour l'Académie d'exprimer sa satisfaction à l'occasion de la signature de cet acte. L'Académie s'est occupée de cette question pendant un certain temps et nous pouvons considérer qu'il y a là une belle œuvre, heureusement menée à bonne fin.

L'initiative des mesures internationales consacrées par l'acte de 1902 est partie de l'Académie royale de médecine de Belgique.

Nous ralliant aux paroles prononcées par M. Binz, délégué de l'Allemagne, dans la séance de la Conférence du 20 septembre 1902, il y a lieu de remercier le Gouvernement belge pour l'initiative dont il a fait preuve en provoquant cette Conférence, dont la réunion était vivement souhaitée par les pharmaciens de tous les pays.

Il ne faut cependant pas nous faire d'illusions. Le travail accompli par la Conférence est des plus remarquables et il y a lieu d'y applaudir, car elle a réussi à introduire pour la première fois dans les différents pays une formule unique pour les médicaments dont l'administration, à certaines doses, peut présenter des dangers.

Le travail accompli doit être maintenu par un effort soutenu. L'abandonner à lui-même comme une œuvre définitive et invariable, c'est s'exposer à compromettre le beau résultat obtenu.

L'unification pour tous les pays de la formule des médicaments actifs doit être tenue au niveau des progrès de la science; elle doit être soumise à une révision périodique inspirée par les progrès.

Cette opinion est celle de tous les membres de la Conférence; elle a été exprimée par l'honorable M. Bruylants, délégué belge, qui, dans la dernière séance tenue par cette assemblée, a émis un vœu tendant à solliciter du Gouvernement la création d'un secrétariat international permanent, qui étudierait au fur et à mesure que la question se poserait la nécessité de reviser la convention internationale pour l'unification de la formule des médicaments actifs.